



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 16 août 2021

TROIS NOUVEAUX PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN NORMANDIE

France Relance

À l'heure où la reconquête de notre souveraineté alimentaire est une nécessité, les projets alimentaires territoriaux (PAT), créés il y a 6 ans, favorisent la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Les PAT jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Le second appel à projets lancé en mars 2021 pour le développement de nouveaux PAT a suscité un fort engouement : 84 dossiers ont été retenus à l'issue de l'examen du premier volet de candidatures, pour un montant global de subventions d'un peu plus de **8 M€**.

Ce sont donc au total plus de 170 PAT soutenus grâce au dispositif France Relance.

3 dossiers normands font partie de ces lauréats pour un montant global de près de **268 000 €**, qui viennent s'ajouter aux **8 lauréats de la session de décembre 2020** :

- **Le PAT de Flers Agglo (Orne)** lance une dynamique de territoire autour de 4 objectifs :

- adapter la production et les filières agricoles aux besoins du territoire
- augmenter la part de produits bio dans la restauration collective
- augmenter les ventes en circuits courts
- créer une gouvernance alimentaire territoriale.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- **Le PAT de la communauté de communes Vallées d’Auge et du Merlerault (Orne)** souhaite structurer les filières du territoire, favoriser l’interconnaissance entre les acteurs, maintenir la qualité et la diversité des productions et valoriser les savoir-faire, en s’appuyant sur des filières de prestige ou reconnues (équidé, camembert).

- **Le PAT de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie (Calvados)** a pour vocation de promouvoir l’alimentation sous l’angle santé/bien-être, de protéger l’environnement et limiter les impacts environnementaux, d’impulser une politique agricole Haute valeur environnementale (HVE) et de lutter contre la précarité.

La Normandie compte aujourd’hui 17 Projets Alimentaires Territoriaux labellisés, reconnus par le Ministère en charge de l’Agriculture.



En savoir plus sur le site du Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l-alimentation-plus-de-170-projets-finances-sur-tout-le-territoire>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex